



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

3 MARS 2021

**LETTRE D'INFORMATION**

en Nouvelle-Aquitaine



# FRANCE RELANCE en Nouvelle-Aquitaine

« Avec France Relance, reprendre notre destin en main,  
construire la France de 2030 »

*Emmanuel Macron,  
Président de la République*

« Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir  
dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires.  
C'est l'objet de la relance »

*Jean Castex,  
Premier ministre*



Pour connaître le calendrier des appels à projet du plan de relance cliquez ici 

## Thèmes abordés cette semaine

### COMPÉTITIVITÉ

Augmenter les capacités de production françaises en santé

Soutenir les secteurs critiques

# COMPÉTITIVITÉ

## Augmenter les capacités de production françaises en santé

Compte tenu du succès du premier Appel à manifestation d'intérêt lancé le 18 juin 2020 visant à augmenter les capacités industrielles françaises de produits de santé destinés à la lutte contre la COVID-19, le Gouvernement annonce la réouverture de cet AMI afin d'identifier et de financer de nouveaux projets.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert **jusqu'au 30 juin 2021 à 12 heures**. Il est doté d'une enveloppe initiale **de 300 M€ qui pourra être revue en fonction des intérêts reçus des entreprises et de leurs partenaires publics**.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permettra à l'Etat d'identifier et de soutenir les projets d'investissements de nature à renforcer les capacités nationale et européenne de lutte contre la COVID-19. Il vise des projets d'envergure innovants, partenariaux ou non et permettant de la création de valeur en France et/ou en Europe. Les projets de grande ampleur soutenus par plusieurs États membres ou présentant une collaboration transfrontalière seront valorisés.

Pour plus d'informations : cliquez [ici](#).

*Point contact :*  
Marina Galicki  
[marina.galicki@direccte.gouv.fr](mailto:marina.galicki@direccte.gouv.fr)

## Soutenir les secteurs critiques

Reprenant les appels à projets pour la modernisation des filières aéronautique et automobile ainsi que l'appel à projet résilience, cet appel à projets ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 vise à soutenir des projets d'investissements industriels dans les secteurs stratégiques de l'aéronautique, de l'automobile, du nucléaire, des industries agro-alimentaires, de la santé, de l'électronique, des télécommunications 5G et des intrants essentiels pour l'industrie (chimie, matériaux, métaux). Les projets attendus doivent être d'au moins 200 000€ pour les secteurs aéronautique et automobile et d'au moins 1 000 000 € pour les autres secteurs (santé, agroalimentaire, électronique, et intrants de l'industrie).

Une première relève a eu lieu le 26 janvier. La prochaine est prévue le 31 mars et la dernière le 1<sup>er</sup> juin.

Pour plus d'informations : cliquez [ici](#).

*Point contact :*  
Colin Ducrotoy  
[colin.ducrotoy@direccte.gouv.fr](mailto:colin.ducrotoy@direccte.gouv.fr)



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

[planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)

Retrouvez notre rubrique plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine  
[Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine](#)